

Disciples du principe qu'il faut s'aider soi-même (ce que les Anglais appellent le *self-help*), plus de 10,000 travailleurs belges ont fondé avec succès des associations coopératives.

Il y a dix ans à peine que le principe fécond de la coopération a reçu sa première application, et depuis il ne cesse, semblable à la tache d'huile, de se répandre dans tout le pays, grâce surtout à la récente promulgation d'une loi extrêmement libérale, qui confère désormais à la coopération le droit de vivre et de prospérer à l'égalité des autres formes de société.

Actuellement, il existe 12 banques populaires, comptant ensemble plus de 7,000 sociétaires; 9 sociétés de consommation, ayant près de 2,000 associés; trois sociétés d'alimentation, auxquelles sont affiliés plus de 2,000 membres; enfin, une association de production.

Cette trop rapide énumération des institutions et associations ouvrières existant en Belgique suffit cependant pour donner une idée assez précise de leurs mérites et du but commun vers lequel leurs efforts convergent : *l'entente cordiale et fraternelle entre toutes les classes de la société*. Et si l'on considère que ce mouvement philanthropique poursuit sans relâche son heureuse évolution, ne sommes-nous pas en droit d'affirmer que, dans un avenir prochain, le paupérisme ne sera plus qu'un mal accidentel, qui trouvera toujours un remède prompt et efficace dans l'inépuisable charité de nos classes fortunées?